



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

APB OUEST – Constitution de société

Référence : L028418

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 6 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



APB OUEST SAS au capital de 2 000 € Siège social : 4 Impasse des Ganivelles, 22770 LANCIEUX. AVIS DE CONSTITUTION Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : SAS Dénomination : APB OUEST Siège : 4 Impasse des Ganivelles, 22770 LANCIEUX Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 2 000 € Objet : Toutes activités de promotion immobilière ;La réalisation de toutes opérations de lotisseurs avec ou sans viabilisation ;Toutes opérations d'achat et de revente de tout type de biens immobiliers (» activité de marchand de biens «) : immeubles résidentiels et maisons d'habitation, immeubles non résidentiels, y compris les salles d'expositions, les installations d'entrepôt en libre-service, les galeries et centres commerciaux, terres et terrains ;L'acquisition, la propriété, la gestion, l'administration, l'entretien, l'amélioration, la vente et l'exploitation par location, sous-location ou autrement, y compris au moyen de contrats de crédit-baux, de tous immeubles construits ou non, ainsi que de tous droits mobiliers ou immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ou locataire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ;La prise de participation directes ou indirectes dans toutes sociétés ayant notamment pour objet l'acquisition, la gestion et/ou l'exploitation de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;Toutes opérations d'achat et de gérance pour la mise en location à destination d'un particulier ou d'un professionnel de tous types de biens immobiliers ; La souscription d'emprunt et prise de garanties réelles ou personnelles y afférentes en vue du financement desdits immeubles ou desdites participations ; Eventuellement et

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; La prise de participations dans toutes entités juridiques et dans toutes sociétés, en vue de la détention, en tant que holding financière, de leur contrôle ou d'une simple participation minoritaire et ce par tous moyens, notamment par achat, apport, souscription d'actions, parts sociales et généralement tous biens immobiliers, mobiliers et valeurs mobilières ou par apport partiel d'actif, fusion ou autre ; La gestion de ces participations et, le cas échéant, l'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition et à la conduite de leur politique, à la détermination des objectifs à moyen et long terme ; L'exercice de mandats sociaux ; Toutes opérations et prestations se rapportant à ces activités et, notamment, la réalisation de prestations de services et de conseils au profit des entreprises, en général, et de ses filiales, en particulier (gestion financière, administrative, technique, commerciale, juridique, informatique, ...) ; Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet précité ou pouvant en favoriser l'extension ou le développement.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société IPGS HABITAT, SAS unipersonnelle au capital de 10 000 €, ayant son siège social 4 Impasse des Ganivelles, 22770 LANCIEUX, immatriculée au RCS de ST MALO sous le numéro 909 226 391, représentée par sa Présidente Mme Iris PRIGENT.

Directeur général : La société LOTIR OUEST, SARL au capital de 5 000 €, ayant son siège social 20 Les Quatre Vents, 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 898 327 572, représentée par son Gérant, M. Philippe DOLEDEC.

La Société sera immatriculée au RCS de ST MALO. Pour Avis, La Présidente

[Consulter cette annonce en ligne](#)